

ADMISSION 2020-2021
MONTPELLIER
CONTEMPORAIN
MO.ÇO.ESBA ÉCOLE
SUPÉRIEURE DES
BEAUX ARTS
JOURNÉE PORTES
OUVERTES
01.02.2020 DE 10H → 18H

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d’aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d’art, **MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiant/es à la vie de l’institution. Ils/elles sont ainsi invité/es à participer pleinement aux activités des deux espaces d’exposition :**

Des rencontres, workshops et visites d’ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu’aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par un riche programme de conférences, tables rondes et projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l’école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l’échelle d’un territoire, tout en tissant activement son réseau à l’étranger.

Parallèlement, l’école accompagne activement ses diplômés, notamment avec le programme post-diplôme Saison.6 autour de grands évènements internationaux, une résidence transatlantique avec la Fonderie Darling à Montréal, les résidences au domaine viticole de Château Capion à Aniane, au domaine des Boissets en Lozère, etc...

Concours d’entrée

Le concours se compose de quatre épreuves obligatoires :

- Culture générale et la maîtrise de la langue française du candidat (épreuve écrite)
- Langue (allemand, anglais ou espagnol, épreuve écrite)
- Pratique artistique
- Entretien avec un jury composé de trois membres nommés par la direction

25, 26 et 27 mars 2020

Commission de recevabilité → **16 mars 2020**
Limite de dépôt des dossiers → **13 mars 2020**
Frais de dossier d’inscription → **50€**

Rappel des critères pour entrer en année 1

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat à la session de l’année en cours)
- Être titulaire d’un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger
- Satisfaire aux épreuves du concours d’entrée

Les épreuves

Mercredi 25 mars 2020

→ Épreuves écrites et expression plastique

 NB : le lieu sera précisé sur la convocation

Jeudi 26 ou vendredi 27 mars 2020

→ Entretien avec le jury sur la base d’un dossier personnel

À l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier

Résultats

À partir du **15 avril 2020**

Affichage → MO.CO. Esba et sur le site internet de l’établissement

www.esbama.fr

Commission d’admission en cours de cursus (en 2, 3 ou 4^{ème} année)

Les candidats doivent justifier de l’obtention de* :

- 60 ECTS pour un accès en semestre 3
- 120 ECTS pour un accès en semestre 5
- 180 ECTS pour un accès en semestre 7

• Obtenus en France dans un établissement d’enseignement supérieur public ou privé reconnu par l’Etat ou que le cycle d’études suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.

• Obtenus dans un autre État membre de l’Union européenne ou dans un autre État partie à l’accord sur l’espace économique européen dans le cadre d’études suivies dans un établissement d’enseignement supérieur appliquant les règles de l’espace européen de l’enseignement supérieur.

• Les candidats ayant obtenu des diplômes hors de l’Union européenne. Ces diplômes feront l’objet d’un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Pour l’ensemble des années : un dossier de création personnelle comportant une sélection de 15 œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches (dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, vidéo etc.)

Auxquels s’ajoutent :

- Pour la 3^{ème} année : une note d’intention d’une ou deux pages dans lesquelles vous devrez présenter les orientations plastiques en vue du DNA (pratiques et références plastiques).
- Pour la 4^{ème} année : une note d’intention (en 5 ou 10 lignes) présentant les enjeux de votre travail plastique, ainsi que votre projet de mémoire (une page) en lien avec les problématiques de votre travail plastique. Vous justifierez votre choix de sujet par une argumentation concise avec les références associées artistiques et théoriques que vous trouverez pertinentes.

Pour les candidats étrangers, le test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l’entrée à MO.CO. Esba.

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Pré-sélection | → 2 avril 2020 |
| Entretien | → 11 mai 2020 |
| Limite de dépôt des dossiers | → 23 mars 2020 |
| Frais de dossier d’inscription | → 50 € |

Résultats

A partir du **29 juin 2020**

Affichage à MO.CO. Esba et sur le site internet de l’établissement

www.esbama.fr

| | |
|--|--------|
| Frais de scolarité 2020/2021 | |
| Résidents de Montpellier Méditerranée Métropole | → 430€ |
| Résidents hors Montpellier Méditerranée Métropole | → 640€ |
| Caution de bibliothèque | → 92 € |
| <i>Cette caution est exigée pour le prêt de livres en bibliothèque. Elle est encaissée en début de scolarité et remboursée en fin de scolarité de l’étudiant dans l’établissement.</i> | |

Retrait des dossiers, trois possibilités :

- Au secrétariat de l’école
- Par courrier
- En imprimant les documents sur le site internet de l’école

www.esbama.fr

Les documents doivent être complétés et adressés impérativement par courrier postal à :
MO.CO. Esba – Concours d’entrée
130 rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier

Obligations

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

La CVEC est une contribution obligatoire (91€ en 2019-2020) collectée par les crous qui permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et dans le crous de votre académie.

Les étudiants boursiers sont exonérés de cette contribution. Pour connaître les détails de cette nouvelle mesure, rendez-vous sur cvec.etudiants.gouv.fr

Assurance

Une attestation de responsabilité civile et individuelle-accident devra être fournie lors de l’inscription définitive à l’école.

Autour de l’école

Bureau des étudiants

Cette association réalise différentes actions pendant l’année universitaire afin de répondre aux besoins des étudiants, de promouvoir leur travail et d’enrichir la vie au sein de l’établissement.

E-mail : bde@moco.art

Facebook : Beaux-Arts Bde

CROUS Montpellier

2, rue Monteil 34 033 - Montpellier Cedex

T. 04 67 41 50 00

www.crous-montpellier.fr

Bourses d’études

Pour une première demande de Dossier Social Etudiant (DSE), s’inscrire impérativement et exclusivement sur le Crous de votre académie d’origine aux dates indiquées sur le site :

www.cnous.fr/bourses/constituer-dossier-social-etudiant/

Sous conditions, le barème est établi chaque année par le Ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation.

Logement

Les logements sociaux pour étudiants sont gérés par le Crous. Les étudiants doivent en faire la demande en même temps que les bourses sur critères sociaux (DSE).

Le centre d’art MO.CO. Panacée possède en son sein une résidence de logements étudiants. Ces logements, gérés par le Crous, sont alloués en priorité aux étudiants de l’École Supérieure des Beaux-Arts.

Assistante sociale du Crous

Pour tout renseignement « relatif aux bourses ou à l’aide sociale, les étudiants peuvent s’adresser au service d’assistance sociale du Crous pour tout problème relevant de sa compétence service.social@crous-montpellier.fr



— L’admission

Un candidat français se présente à l'admission au MO.CO. Esba.

Peuvent se présenter aux épreuves d’admission du concours d’entrée les candidats français ou étrangers justifiant d’un baccalauréat ou équivalent. Le direction de l’établissement peut toutefois, après avis de la commission de recevabilité et à titre dérogatoire, autoriser à se présenter aux épreuves du concours d’entrée un candidat rendant compte d’un parcours scolaire suivi, d’une pratique artistique ou d’une activité professionnelle recevable

MO.CO.MONTPELLIER CONTEMPORAIN

WWW.MOCO.ART #DESTINATION CULTURE

MO.CO.ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



Ministère de la Culture
Culture